

**Désignation des représentantes de l'école
doctorale CLESCO à la commission des
HDR**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 19 septembre 2024
Délibération 2024/09/CR-054**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;

Considérant la demande de la commission des HDR de désigner des représentants.es de la spécialité « Comportement, Langage, Education, Socialisation, Cognition » afin d'assister aux séances de la commission des HDR lorsque des dossiers le nécessitent ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la désignation de Mesdames Florence Sordes et Florence Rémy en qualité de représentantes de l'école doctorale CLESCO, à la commission des HDR (habilitation à diriger des recherches).

Toulouse, le 19 septembre 2024

La Présidente,


Odile Rauzy



Nombre de membres : 39
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0